



# DIPLOME D'UNIVERSITE

## Droit et pratique du dialogue social

### 2021/2022

#### LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

**Lieu** Université de Montpellier  
UFR Droit et science politique  
39 rue de l'Université  
34060 Montpellier Cedex 2

**Responsables** **Paul-Henri ANTONMATTEI**  
Professeur des Universités  
paulhenria@aol.com

**Laurianne ENJOLRAS**  
Maître de conférences  
laurianne.enjolras@umontpellier.fr

#### PRESENTATION GENERALE

##### Principales caractéristiques du diplôme

La réforme du droit du travail s'accélère et son centre de gravité se déplace plus fortement encore vers l'accord collectif. Les dernières réformes législatives ont renforcé la primauté de l'accord d'entreprise tout en consolidant le rôle de la branche. Cette refondation du droit du travail offre l'occasion de mieux adapter la règle de droit à un monde du travail qui se diversifie plus vite et de manière plus intense.

Ce pari de l'accord collectif, partagé par de nombreux pays de l'Union Européenne, appelle une mutation du comportement des acteurs de la négociation collective. Or, « non seulement, les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire « standard » (M. Valls, lettre en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 adressée à Jean-Denis Combexelle, Présidence de la section sociale du Conseil d'Etat), mais une culture de la négociation collective ne s'est pas encore imposée dans notre pays ».

Afin de donner une nouvelle dynamique à la négociation collective, le rapport Combexelle, remis au Premier ministre le 9 septembre 2015, a prôné la mise en place de formations communes syndicats/entreprises.

La loi El Khomri a retenu cette proposition en insérant dans le Code du travail (art. L. 2212-1) plusieurs dispositions sur l'organisation de formations communes dispensés par les centres, instituts ou organismes de formation avec le concours de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le DU Droit et pratique du dialogue social s'inscrit pleinement dans cette volonté de former les acteurs de l'entreprise aux enjeux et pratiques du dialogue social.

L'Université de Montpellier propose un Diplôme Universitaire répondant aux besoins des acteurs de se former au droit et la pratique du dialogue social. Le public de stagiaires a vocation à être diversifié (cadres, DRH/RRH, responsables des relations sociales, représentants du personnel, délégués syndicaux, magistrats...) afin de favoriser les échanges et de mettre en commun les réflexions autour de l'évolution du dialogue social.



### **Objectif de la formation**

Se mettre à niveau relativement au cadre juridique des relations collectives de travail (représentation du personnel et négociation collective).

Offrir aux acteurs du dialogue social une maîtrise des enjeux ainsi qu'un échange de pratiques.

Approfondir les thèmes du dialogue social.

### **Compétences acquises au terme de la formation**

- *Compétences techniques et juridiques* : connaître le rôle de chacun des acteurs, les différents niveaux de négociation, le régime juridique des accords collectifs. Maîtriser les règles relatives aux élections professionnelles, au fonctionnement du CSE et au statut des représentants du personnel. Maîtriser la technique contractuelle des accords.
- *Compétences relationnelles* : connaître le fonctionnement des instances, l'environnement institutionnel, les processus décisionnaires ; repérer et identifier le jeu, le positionnement et la posture des acteurs. Maîtriser les enjeux de la négociation collective en entreprise.
- *Compétences organisationnelles* : mobiliser les connaissances acquises en milieu professionnel (entreprises, branches) ; Pratiquer la négociation collective : préparer les négociations, suivre le processus de négociation, conduire la négociation collective, conclure et évaluer le processus de négociation collective d'entreprise.

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

<b>Public concerné</b>	Formation continue
<b>Niveau d'entrée</b>	Bac
<b>Droits d'inscription</b>	2100 euros en formation continue
<b>Période de cours</b>	Janvier à juin 2022 / 4 journées par mois environ (environ 84 heures de formation)